Dépenses par sortie : charges financières (amortissement 5 ans, taux 5 %) : 86,60 Frs.
carburant et lubrifiant : 20,-- "
Lampes et pétrole : 62,50 "
169,10 Frs.

Dépenses par an 169?10 x 200 = 33.820 Frs.

B o n i : 16.180 Fr.

- . Constitution et fonctionnement d'un Centre de Formation pour la pêche au catamaran.

Il est conçu des centres provisoires se déplaçant tous les 2 ou 3 ans, soit 4 fois au cours de la période décennale - et s'installant chaque fois dans un groupement important de pêcheurs coutumiers.

Il est prévu un personnel comprennant:

un agent du service de la Pêche - Chef de Centre,
un assistant administratif,
un assistant technique (mécanicien - soudeur),
un assistant biologiste (observateur - statisticien).

Tous les travaux courants sont effectués par les pêcheurs coutumiers. Ne sont admis au centre que les pêcheurs ayant fait l'acquisition de leur équipement complet. Une unité catamaran est normalement opérée par quatre pêcheurs.

L'expérience permet de chiffrer à 20 le nombre d'unités formées par an dans un centre - soit plus ou moins 80 hommes.

Les constructions prévues comprennent des habitations préfabriquées en bois - abandonnées à chaque déplacement pour servir ultérieurement de maisons de passage -, un entrepôt - hangar métallique démontable accompagnant le centre dans ses déplacements et des aires de séchage.

L'équipement comprend essentiellement un atelier avec groupe électrogène et poste de soudure, l'outillage, les bascules, deux équipements modèles catamaran pour les démonstrations et la propagande et un canot à moteur de 25 HP pour le Chef de Centre.

Tous les frais entraînés par le Centre de Formation sont considérés comme investissements: ils ont, en effet, pour objectif la constitution d'un potentiel de production. Chaque centre formant par an 20 équipes de pêche artisanale au catamaran, augmente chaque année de 1.000,- Frs. la production annuelle de poisson, soit une augmentation de 10.000 T. sur la décennie.

L'objectif étant de combler l'hiatus entre la production et le potentiel biologique du lac - qui s'élève à 27.500 T. pour la seule zone côtière - le fonctionnement simultané de 3 centres est prévu.

L'investissement en installation et équipement d'un centre s'élève à environ 3.100.000 Frs. Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à environ 750.000,- Frs. par an.

- . Programme de Financement pour un centre. (en milliers de francs).

	Constructions	Equipement	Fonctionnement	Total.
1ère année	800	410	740	1.950
2ème "	-	-	740	740
3ème "	-	-	740	740
4ème "	500	-	740	1.240
5ème "	-	-	740	740
6ème "	500	410	740	1.650
7ème "	-	-	740	740
8ème "	500	-	740	1.240
9ème "	-	-	740	740
10ème "	-	-	740	740
Total :	2.300	820	7.400	10.520

La dépense totale pour les 3 centres à installer, dans l'hypothèse d'un démarrage simultané la première année du plan, s'élèvera à 31.560.000,-Frs. Elle aura pour effet de porter la production de poisson des eaux congolaises du Tanganika, par la pêche artisanale autochtone, à 42.500 T. par an et d'y intéresser 600 équipes coutumières de pêche, soit 2.400 pêcheurs.

En dehors de cette pêche artisanale, l'exploitation du potentiel biologique de la zone du large sera assurée par le développement de la pêche industrielle, laquelle évoluera vers l'intensification de la pêche aux voraces.

Ces développements nécessiteront l'équipement du lac en points d'accostage et havres de pêche, inscrits au Plan Décennal par le Service des Voies Navigables.

Les entrpôts frigorifiques et centres de conditionnement du poisson sont laissés à l'initiative privée.

- . Financement de l'Equipement des Pêcheurs par le Fonds d'Avance.

Les 3 centres formeront 600 équipages de pêche devant chacun acquérir un équipement complet catamaran valorisé à 75.000,-Frs. Le montant total des avances à consentir par le Fonds peut de ce fait atteindre 45 millions, mais ces avances s'étalent sur les dix années au prorata de l'activité des centres.

Les équipes en stage au Centre de Formation conservent le bénéfice entier de leurs pêches, dont une partie est affectée au remboursement des avances consenties.

c) PISCICULTURE.

La pisciculture étant, par excellence, une activité de subsistance, son financement n'émarge plus au plan décennal sauf pour l'installation d'aménagements types destinés à servir de pisciculi-

ture de démonstration. Un tel aménagement comporte essentiellement :

1° un stock d'eau constitué par un barrage établi sur la rivière ou une prise d'eau directe aménagée en saignée sur la rivière si le débit de celle-ci est suffisant;

2° un canal d'amenée d'eau jusqu'aux étangs;

3° en tête de la dérivation, un ou deux étangs modèles, du type étang individuel, de ± 4 ares.

Le coût moyen d'un aménagement de ce genre, qui doit être adapté aux circonstances locales, est de 25.000,-frs., somme qui comprend également le coût de l'empoissonnement c'est-à-dire une quote part dans le prix du relais d'alevinage du secteur ou du groupement et transport des alevins de ce relais aux étangs indigènes.

Toutes les extensions, dans les vallées ayant reçu un aménagement type, aussi bien que dans les autres vallées de la région, se feront par les intéressés eux-mêmes avec l'assistance du personnel technique émargeant au Budget Ordinaire.

§ 6.- COLONISATION.

A. Considérations Générales.

Les programmes de cultures annuelles et de cultures pérennes ont pour objet les petites exploitations agricoles autochtones utilisant quasi uniquement la main-d'oeuvre familiale et situées en terres coutumières. Les programmes de "colonisation", à l'opposé des premiers, s'adressent à des exploitations de moyenne importance, employant la main-dbeuvre salariée, en plus de la main-d'oeuvre familiale, et exerçant leurs activités sur des terrains attribués individuellement à l'exploitant sous le régime des cessions et concessions.

Ces moyennes exploitations se situent à mi-chemin entre la petite exploitation coutumière et la grande exploitation agricole, laquelle est le fait des sociétés à capitaux.

Les moyennes exploitations agricoles ont jusqu'à présent été l'apanage quasi exclusif de colons européens - d'où le vocable "colonisation" conservé pour les désigner -. Ces activités sont cependant ouvertes aux autochtones et il est raisonnable de prévoir l'accession progressive, à ces fonctions économiques, d'une élite rurale indigène.

Cependant, l'utilité économique, politique et sociale de l'intégration d'un nombre croissant de colons belges en milieu rural congolais reste la principale justification des programmes de colonisation agricole.

Cette politique constitue la suite logique des actions menées dans le cadre du premier plan décennal.

Comme pour ce dernier, l'accent est mis sur un colonat éducatif et d'encadrement, basé sur un rythme modéré, et une immigration de qualité plutôt que sur l'introduction massive de dizaines de milliers de colons, mal préparés à leur mission.

L'importance économique considérable des programmes de colonisation réside essentiellement dans le volume des productions exportables qu'ils engendrent. A titre d'exemple, une plantation de café, d'une superficie moyenne de 40 ha et d'un rendement moyen de 750 kgs de café marchand par ha., produit bon an mal an 30 tonnes de café marchand, valant 1.080.000 Fr. payant 75.600 Fr. de droits de sortie. Une telle plantation rapporte en outre au Trésor l'impôt sur le revenu, dont le montant s'élève à quelque 20.000 Fr.; les impôts et taxes sur personnel, bâtiments, véhicules, atteignant aisément 5.000 Fr. Ceci permet de chiffrer à 100.000 Fr. par an, en moyenne, les recettes du Trésor provenant de l'activité d'un colon agricole. A côté de ces ressources directes, l'activité d'une plantation engendre des recettes indirectes, non chiffrées résultant du développement de l'activité commerciale induite par l'augmentation du revenu intérieur.

../...

Ces seules considérations économiques justifient le développement méthodique d'une politique des moyennes exploitations agricoles.

Les considérations politiques et sociales étayent cette conclusion.

x

x x

Les interventions prévues en faveur de la colonisation par le premier plan décennal relevaient des activités suivantes :

- prospection et délimitation des concessions à raison de 180 concessions par an;
- installation et fonctionnement de deux fermes-écoles;
- installation et fonctionnement de 3 bureaux d'études techniques et de 6 groupes mécanisés travaillant à façon au profit des colons;
- et enfin, renforcement du personnel européen du service de colonisation.

Ces conceptions ont subi diverses modifications en cours d'exécution du plan, tant et si bien que la politique en matière de colonisation est dès à présent poursuivie sans nouvelle intervention financière directe du plan.

En effet, les programmes de prospection et délimitation de concessions n'émargent plus aux crédits du plan décennal, mais au Budget pour Ordre du service de la colonisation. Ils ont cependant été repris au second Plan en ce qui concerne les programmes combinés de colonisation et de déplacements de populations repris sous la rubrique "mises en valeur des zones vacantes".

Le nombre des fermes-écoles reste limité à deux; leurs dépenses d'investissement sont terminées; leurs dépenses de fonctionnement sont dès à présent considérées comme dépenses récurrentes, émargeant au Budget Ordinaire.

Les bureaux d'études techniques, qui prévoyaient l'assistance technique aux colons en matière de construction et de travaux hydrauliques, seront absorbés par les Bureaux Provinciaux de Génie Rural prévus à l'organisation administrative du Congo Belge et financés par le Budget Ordinaire.

Les groupes mécanisés pour le travail à façon pour compte des colons ne sont plus envisagés. Par contre, le recours à des entrepreneurs est recommandé, dans le cadre de la mise en valeur des zones vacantes, notamment.

D'autre part, les groupes mécanisés gouvernementaux, décrits sous la rubrique des cultures annuelles pourront intervenir en cas de carence des entreprises privées.

Enfin, l'inscription au plan décennal d'une partie du personnel du service de la Colonisation n'est plus admise.

../...

De tout quoi, il résulte qu'aucune prévision de dépenses n'apparaît au second plan décennal en faveur de la colonisation.

Le rythme d'installation de nouveaux colons à l'intervention de la Société de Crédit au Colonat sera cependant intensifié et porté à 100 unités par an, soit 1.000 pour la décennie, soit encore le double de l'effectif prévu au premier plan décennal. Ce rythme correspond à la production des deux fermes-écoles.

Confrontant, dans le tableau ci-après, les prévisions d'installation de colons, soit un millier pour la décennie, avec les programmes de mise en valeur des zones vacantes présentés par les provinces du Kivu et Orientale, nous constatons que celles-ci, dans ces seuls programmes, absorberont plus de 40 % des nouveaux colons installés.

Nouveaux colons à installer :			1.000
Moyennes exploitations prévues dans les mises en valeur des zones vacantes.			
prov. Kivu			
District Nord Kivu	238		
" Sud Kivu	59		
	297		297
Prov. Orientale			
Pene - Tungu -Lubutu	15		
Haute-Lindi	25		
Paulis	20		
Kilo	30		
Mombasa	40		
	130		130
Total :			427
Solde à installer en dehors des mises en valeur de zones vacantes :			573
		1.000	1.000

Ceci montre la très grande importance pour la politique de colonisation, du programme de la mise en valeur des zones vacantes, financé par le Plan.

x

x x

PROVINCE DE L'EQUATEUR.

Exposé synthétique du Programme

Les programmes de la Province de l'Equateur sont largement axés sur le développement des cultures industrielles arborescentes qui trouvent dans la cuvette centrale des conditions écologiques particulièrement favorables. Plus de 40 % des crédits d'investissement y sont consacrés.

Les superficies prévues se répartissent quasi par tiers entre le café, le palmier et l'hévéa : de 15 à 18.000 ha chacun; le cacaoyer occupant, en outre, près de 7.000 ha.

Ces réalisations intéressent 81.128 planteurs nouveaux et apportent un complément d'activité à 46.372 planteurs déjà favorisés par le premier plan décennal.

L'action du Plan dans les programmes de cultures annuelles poursuivra la politique suivie au cours de la décade précédente mais prévoit, outre l'installation de 30.277 cultivateurs dans le cadre du paysannat extensif, l'application de méthodes intensives d'exploitation pour 3.000 autres paysans.

L'exécution de ces programmes est subordonnée aux prospections pédo-botaniques dans le but de rechercher les meilleurs sols en vue de l'implantation des paysannats tant de cultures pérennes qu'annuelles. Ces prospections couvrent 3.000.000 d'hectares dont 7.000.000 semi-détaillées.

En matière forestière, il a été tenu compte de la situation géographique privilégiée de l'Equateur par rapport aux voies d'évacuation pour renforcer les enrichissements de forêts. Ceux-ci couvriront 20.000 ha.

Le Plan consacre à l'élevage des crédits sensiblement équivalents à ceux prévus pour les programmes de cultures annuelles et forestières. Ce programme vise surtout la création de 6 nouvelles fermes de multiplication et d'adaptation et l'achèvement de 3 autres créées au cours du premier Plan.

Enfin, la Province de l'Equateur bénéficiera en grande partie des crédits inscrits à certains programmes relevant du Gouvernement Général, notamment en matière de prospection systématique de la cuvette forestière et d'études hydrobiologiques du fleuve.

En tout, les programmes agricoles inscrits au plan intéresseront 114.405 familles paysannes, dont :

- 81.128 familles en cultures pérennes,
- 30.277 familles en paysannat extensif et
- 3.000 familles en paysannat intensif.

CHAPITRE III.

A. - PROVINCE DE L'EQUATEUR

a) TABLEAU I

Synthèse du programme d'investissement.

RUBRIQUES	COUT EN MILLIERS DE FRANCS
1 - Prospections et études préliminaires	50.772
2 - Cultures pérennes	406.556
3 - Cultures annuelles	123.578
4 - Programmes spéciaux	10.000
5 - Elevages	123.346
6 - Médecine Vétérinaire	16.850
7 - Forêts	104.000
8 - Chasse	11.444
9 - Pêche	10.850
10 - Pisciculture	2.500
11 - Logement personnel	98.000
12 - Personnel complémentaire (vétérinaire - élevage)	-
TOTAL PROVINCE	957.896

PROVINCE DE L'EQUATEUR

b) T A B L E A U X II

Détail des réalisations et investissements par rubrique.

II - 1 Prospections et études préliminaires.
II - 2 Cultures pérennes.
II - 3 Cultures annuelles - Paysannats.
II - 4 Programmes spéciaux.
II - 5 Elevages.
II - 6 Médecine Vétérinaire.
II - 7 Forêts.
II - 8 Chasse.
II - 9 Pêche.
II - 10 Pisciculture.
II - 11 Logement personnel.

PROVINCE DE L'EQUATEUR

TABLEAU II / RUBRIQUE 1

Prospections pédologiques.

	En milliers de francs
Prospections pédologiques volantes	
Coût unitaire 500 frs/Km2 Extension 30.545 Km2 Coût total	15.272
Prospections pédologiques semi-détail	
Coût unitaire 5.000 frs/Km2 Extension 7.100 Km2 Coût total	35.500
Total :	50.772

PROVINCE DE L'EQUATEUR

TABLEAU II / RUBRIQUE 2

Cultures pérennes

	ha	En milliers de Frs
Café	18.640	173.613
Palmier	15.613	95.193
Hévéa	15.272	98.230
Cacao	6.788	39.520
TOTAL :	56.313	406.556

PROVINCE DE L'EQUATEUR

TABLEAU II / RUBRIQUE 3

Culture annuelles - Paysannats.

		En milliers de francs
Paysannat extensif		
Frais d'installation par paysan	1.580	
Nombre d'installations	33.277	
Coût total		52.578
Paysannat intensif mécanisé		
Frais variables selon les situations		
Nombre de paysans	3.000	
Superficie aménagée	13.000 ha	
Coût total		63.000
Protection des jachères contre les feux		
Coût	200 frs/ha	
Nombre d'ha à équiper	40.000 ha	8.000
COUT TOTAL		123.578

PROVINCE DE L'EQUATEUR

TABLEAU II / RUBRIQUE 4

Programmes spéciaux

	ha	En milliers de francs
Hydraulique agricole		
Irrigations Ubangi	1.000	10.000
TOTAL :		10.000

PROVINCE DE L'EQUATEUR

TABLEAU II / RUBRIQUE 5

Elevages

	En milliers de francs
A - 1 Fermes de multiplication nouvelles	
- en savane, nombre : 3 coût : 16.886.000 Frs	50.658
- en forêt, nombre : 3 coût : 8.878.500 Frs	26.635
- 2 Fermes de multiplication anciennes	
- en savane, ferme de la Lola, complément	3.503
- en forêt, ferme de Bolombo	3.700
ferme de la Kea	5.050
TOTAL, FERMES DE MULTIPLICATION	89.546
B. Centres collectifs	
- en savane, nombre : 20 coût : 538.000 frs	10.760
- en forêt, nombre : 30 coût : 248.000 frs	7.440
TOTAL, CENTRES COLLECTIFS	18.200
C. Rémunérations personnel - (4 ans)	15.600
TOTAL GENERAL ELEVAGES	123.346

PROVINCE DE L'EQUATEUR

TABLEAU II / RUBRIQUE 6

Programmes vétérinaires

	Nombre	En milliers de Frs	En milliers de Frs
Bureau laboratoire Lola	1	4.000	4.000
Dispensaires ruraux	4	450	1.800
Aires d'abatage	1	250	250
Quarantaines	2	300	600
Fourrières	4	50	200
Logement personnel			5.750
		TOTAL :	15.600

PROVINCE DE L'EQUATEUR

TABLEAU II / RUBRIQUE 7

Forêts

	En milliers de Frs
Enrichissement de forêts	
Superficie à enrichir : 20.000 ha dont :	
- 10.000 ha dans la région du fleuve : Lisala Lulonga, Gombe et Lukolela	
- 10.000 ha dans la région de Dongo sur Ubangi	
Coût : 20.000 ha à 5.000 Frs	100.000
Logement : personnel	4.000
TOTAL	104.000

PROVINCE DE L'EQUATEUR

TABLEAU II / RUBRIQUE 8

Chasse

	En milliers de Frs
Domaine de chasse de Libenge	5.287
Deuxième domaine à créer non encore localisé	6.157
TOTAL	11.444

PROVINCE DE L'EQUATEUR

TABLEAU II / RUBRIQUE 9

Pêche

	En milliers de francs
Aménagement biefs et équipement de pêche	6.000
Personnel	3.600
Habitations pour dito	1.250
TOTAL	10.850

PROVINCE DE L'EQUATEUR

TABLEAU II / RUBRIQUE 10

Pisciculture

	En milliers de Frs
Installation de 100 aménagements de démonstration à 25.000 Frs	2.500
TOTAL :	2.500

PROVINCE DE L'EQUATEUR

TABLEAU II / RUBRIQUE 11

Logement du Personnel

	En milliers de francs
Les frais de logement sont incorporés dans les montants figurant sous les diverses rubriques, à l'exception des postes ci-dessous :	
Agronomie : cultures annuelles, cultures pérennes et prospections	98.000
TOTAL :	98.000

PROVINCE DE L'EQUATEUR

c) TABLEAU III/I

Prospection :

a) prospection pédologique volante.
b) " " semi-détail.

	a	b
	Km2	Km2
Bosobolo	2.600	587
Libenge	3.200	790
Gemena	2.875	650
Budjala	4.570	1.100
Total Ubangi	13.245	3.127
Banzyville	3.975	940
Bumba	3.600	820
Total Mongala	7.575	1.760
Ikela	4.775	1.085
Bokungu	2.500	565
Total Tshuapa	7.275	1.650
Bolomba	2.450	563
	2.450	563
Total Province	30.545	7.100 Km2

Investissement	en milliers de frs
30.545 Km2 à 500 Frs	15.272
7.100 Km2 à 5.000 Frs	35.500
TOTAL :	50.772

PROVINCE DE L'EQUATEUR

TABLEAU III/2

Cultures pérennes

Subdivisions géographiques	Café ha	Palmier ha	Hévéa ha	Cacao ha
Territoire de Bosobolo	321	74	-	-
Libenge	732	944	-	-
Gemena	1.932	1.067	-	-
Kungu	302	824	-	837
Budjala	424	299	-	-
District de l'Ubangi	3.711	3.208	-	837
Territoire de Businga	1.940	-	-	-
Banzyville	1.335	-	-	-
Bumba	2.436	1.849	-	2.899
Lisala	197	-	1.062	149
Bongandanga	693	1.830	1.590	143
District de la Mongala	6.601	3.679	2.652	3.191
Territoire d' Ikela	1.281	338	3.540	-
Bokungu	2.172	363	1.920	-
Djolu	1.037	266	3.696	-
Befale	-	-	1.739	1.739
Boende	718	714	-	-
Monkoto	508	1.015	317	317
District de la Tshuapa	5.716	2.696	11.212	2.056
Territoire de Basankusu	209	646	1.408	704
Bolombo	1.375	2.749	-	-
Ingende	646	1.486	-	-
Bikoro	382	1.149	-	-
District de l'Equateur	2.612	6.030	1.408	704
Total province	18.640	15.613	15.272	6.788

Investissement gouvernemental correspondant (en milliers de francs)

Café à 9.314 Fr/ha	:	173.613
Palmier à 6.097 Fr/ha	:	95.193
Hévéa à 6.432 Fr/ha	:	98.230
Cacao à 5.822 Fr/ha		39.520
		406.556

PROVINCE DE L'EQUATEUR

TABLEAU III/3

a) paysannat extensif

b) paysannat intensif mécanisé

c) protection des jachères contre les feux.

Subdivisions géographiques	a	b	c
	nombre de paysans	nombre de paysans	superficie protégée
Bosobolo	2.278	-	savanes du Nord
Libenge	3.541	-	(non spécifié)
Gemena	13.127	1.000	
Kungu	374	-	
District de l'Ubangi	19.320	1.000	40.000
Bumba	-	2.000	-
Businga	7.281	-	-
Banzyville	6.676	-	-
District de la Mongala	13.957	2.000	-
Total Province	33.277	3.000	40.000

Investissements (en milliers de francs)

a) 33.277 paysans à 1.580 frs			52.578
b) Gemena 8.000 ha à 6.000 Frs	=	48.000	
Bumba 5.000 ha à 3.000 frs	=	15.000	63.000
c) 40.000 ha à 200 frs			8.000
TOTAL :			123.578

PROVINCE DE L'EQUATEUR

TABLEAU III/4

b) Irrigations

Subdivisions géographiques	b	
	ha	En milliers de Frs
Ubangi		
Territoire de Bosobolo	1.000	10.000
TOTAL PROVINCE	1.000	10.000

PROVINCE DU KASAI

Exposé synthétique du programme.

L'action envisagée par le nouveau plan décennal touchera, au total, plus de 100.000 paysans répartis par moitié entre les spéculations de cultures annuelles et l'exploitation de cultures pérennes.

Dans une première zone - celle à vocation de plantations pérennes - il est envisagé la création de 8.000 ha de palmeraies touchant 8.000 planteurs; l'établissement de 5.650 ha de caféières industrielles pour 11.000 planteurs et de 4.000 ha de caféières d'appoint pour les paysannats de cultures annuelles; le renouvellement et l'extension de 7.000 ha de cultures d'hévéas; et enfin l'introduction du cacaoyer sous réserve des résultats concluants de la prospection pédologique chez 2.000 planteurs.

Dans la 2ème zone, propre aux cultures annuelles associées aux plantations d'appoint - on aménagera 10.000 ha de terrains forestiers en terres de culture, la jachère forestière cédant à la jachère herbacée, afin de permettre la mécanisation culturale.

Dans la 3ème zone - celle des cultures annuelles vivrières de consommation intérieure - 30.000 paysans seront lotis suivant la formule du paysannat extensif.

Enfin dans la 4ème zone - celle des cultures annuelles d'exportation - 7.000 planteurs intensifieront leur production sans mécanisation.

x

x x

Le Kasaï se prête à merveille à l'élevage. Plusieurs zones n'ont d'autre vocation. Aussi les 5 centres zootechniques existants seront-ils développés afin de permettre le plus rapidement possible la diffusion des noyaux de bétail destinés aux centres collectifs. La possibilité de mettre en valeur les régions pauvres de la province a conduit à prévoir 6 nouvelles fermes d'adaptation et de multiplication du bétail.

x

x x

Enfin en matière forestière sept chantier forestiers ont été retenus, trois à MWEKA, deux à DEMBA, et deux à DIBAYA ou MWENEDITU, dont l'objet est de réaliser un enrichissement annuel de 1.500 ha de forêts.

B) PROVINCE DU KASAI

a) Tableau I

Synthèse du programme d'investissement

Rubriques	Coût en milliers de francs
1.- Prospections et études préliminaires	22.500
2.- Cultures pérennes	195.324
3.- Cultures annuelles	202.272
4.- Programmes spéciaux	20.000
5.- Elevage	139.063
6.- Médecine vétérinaire	15.750
7.- Forêts	78.750
8.- Chasse	6.757
9.- Pêche	3.200
10.- Pisciculture	2.000
11.- Logement du personnel	72.000
TOTAL	787.616

PROVINCE DU KASAI

b) Tableau II / rubrique 1.

Prospections et études préliminaires

Rubriques	En milliers de francs
Prospections pédologiques volantes	
coût unitaire 500 F km2	
extension 20.000 km2	
coût	10.000
Prospections pédologiques de semi-détail	
coût unitaire 5.000 F km2	
extension 2.500 km2	
Coût	12.500
TOTAL :	22.500

PROVINCE DU KASAI

Tableau II / rubrique 2

Cultures pérennes

Cultures	ha	En milliers de francs
Café	9.450	39.890
Palmier	8.000	4[illegible].776
Hévéa	7.000	45.024
Cacao	2.000	11.644
	TOTAL :	195.324

PROVINCE DU KASAI

Tableau II / rubrique 3

Cultures annuelles - Paysannats

En milliers de francs

Paysannat extensif

Frais d'installation par paysan 1.580 frs.

Nombre d'installations 58.400

Coût total 92.272

Paysannat intensif mécanisé

Frais variables selon les situations intéressées : 2.000 frs.

Superficie aménagée 10.000 ha à 6.000 frs

Coût total : 60.000

Protection des jachères contre les feux : 50.000

TOTAL : 202.272

PROVINCE DU KASAI

Tableau II / rubrique 4

Programmes spéciaux

Rubriques	En milliers de francs
Assèchement de 6.000 ha	12.000
Construction de digues	8.000
TOTAL :	20.000

PROVINCE DU KASAI

Tableau II / rubrique 5

E l e v a g e

Rubriques	En milliers de francs
Ferme de multiplications en savane 6 fermes x 16.886	101.316
Aménagement des fermes anciennes	11.191
Centres collectifs	
a) savane : 10 x 538 =	5.380
b) forêt : 12 x 248 =	2.976
Personnel	18.200
TOTAL :	139.063

PROVINCE DU KASAI

Tableau II / rubrique 6

Médecine Vétérinaire

Rubriques	En milliers de francs
Bureaux - dispensaires 8 x 500	4.000
Dispensaires ruraux 4 x 300	1.200
Abattoirs ruraux 4 x 400	1.600
Aires d'abattage	3.250
Fourrière 5 x 50	250
Postes secondaires sanitaires 25 x 300	7.500
Magasin provincial	700
Logement	27.250
Total :	45.750

PROVINCE DU KASAI

Tableau II / rubrique 7

Forêts

Rubriques	En milliers de francs
Superficie à enrichir 15.000 ha. à 5.000 Frs	75.000
Logement	3.750
Total :	78.750

PROVINCE DU KASAI

Tableau II / rubrique 8

Chasse

Rubriques	En milliers de francs
Domaine de la Bushimaie	600
Second complexe	6.157
Total :	6.757

A. 420

PROVINCE DU KASAI

Tableau II / rubrique 9

Pêche

Rubriques	En milliers de francs
Aménagement biefs et équipement	3.200
Total :	3.200

PROVINCE DU KASAI

Tableau II / rubrique 10

Pisciculture

Rubriques	En milliers de francs
Aménagement de démonstration (80)	2.000
Total :	2.000

PROVINCE DU KASAI

Tableau II / rubrique 11

Logement du Personnel

Rubriques	En milliers de francs
Logement	72.000

PROVINCE DU KASAI

c) TABLEAU III/1

Prospections pédologiques.

a) prospection pédologique volante.

b) prospection pédologique semi-détail.

Subdivisions géographiques	a	b
	km2	km2
Lusambo	500	50
Kole	50	50
Katako	80	10
Lomela	500	50
Dimbelenge	750	90
Lodja	200	30
DISTRICT SANKURU	2.080	280
Mweka	500	50
Luebo	600	100
Tshikapa	3.890	500
Port-Francqui	700	70
Dekese	400	40
DISTRICT KASAI	6.090	760
Sentery	550	70
Bakwanga	940	110
Mwene-Ditu	390	50
Kabinda	390	50
DISTRICT KABINDA	2.270	280
Luluabourg	1.350	160
Demba	1.350	160
Luisa	940	110
Kazumba	5.920	750
DISTRICT LULUA	9.560	1.180
T O T A L	20.000	2.500

PROVINCE DU KASAI

TABLEAU III/2

Cultures pérennes en ha.

Localisation	Café	Palmier	Hévéa	Cacao
Lusambo	2.500			
Kole	250			
Katako-Kombe	400			
Lomela			2.500	
Dekese			2.000	
Total	3.150		4.500	
Port-Francqui		3.500		
Mweka	500	2.000		
Luebo	2.000			
Total	2.500	5.500		
Programme d'appoint	4.000			
Extension		2.500	2.500	2.000
Total en ha Province	9.650	8.000	7.000	2.000

Investissement : En milliers de frs.

Café	9650 x 9314	=	89.880
Palmier	8000 x 6097	=	48.776
Hévéa	7000 x 6432	=	45.024
Cacao	2000 x 5822	=	11.644
			195.324 Frs

PROVINCE DU KASAI

TABLEAU III/3

a) Paysannat extensif
b) Paysannat intensif nécanisé
c) Paysannat intensif non nécanisé
d) Protection des jachères contre les feux.

Localisation	Paysannat extensif Nombre paysans	intensif non mécanisé Nombre paysans	intensif mécanisé Nombre paysans	ha	Protection contre feux en ha
Demba	3.100		400	2.000	
Luebo			600	3.000	
Tshikapa	9.500		500	2.500	
Lodja			500	2.500	
Kabinda		1.000			
Sentery		1.500			
Mwene-Ditu		1.000			
Luiza		2.500			
Kayumba	12.000	1.000			
Luluabourg	3.500				
Dimbelenge	1.800				
Dibaya	17.000				
Bakwanga	2.500				
TOTAL	49.400	7.000	2.000	10.000	25.000

En milliers de frs.

Paysans à installer	58.400 x 1.580 =	92.272
ha à aménager	10.000 x 6.000 =	60.000
Protection feux	25.000 x 200 =	50.000
		202.272

PROVINCE DU KATANGA

Exposé synthétique du Programme

Par le fait de leur étendue et de leur diversité, les régions naturelles du Katanga sont à dominantes multiples; elles déterminent en définitive l'allure générale et le thème de développement propres à chacune d'elles.

Les programmes traduisent le souci d'exploiter au maximum les possibilités agricoles restreintes résultant du nombre relativement peu élevé de cultivateurs, de leur dispersion sur un territoire très vaste et de la valeur hétérogène des terres de culture. L'objectif essentiel poursuivi est le ravitaillement de la main-d'oeuvre salariée du Hau-Katanga industriel et de la population extra-coutumière des centres tout en développant aussi largement la production des cultures industrielles: tabac et coton intervenant dans les rotations. On distingue à cet égard les régions "du Nord" (Kongolo,Kabalo, Kasongo) à dominante coton avec cultures vivrières de complément, celles du "Fleuve" (Manono, Baudouinville, Albertville) où vivres et coton sont également importants et celles du "bassin de la Lulua" à dominante vivres avec coton de complément (Dilolo, Sandoa, partie Kapanga) et les régions du Hau-Lomami et du Tanganyka où intervient le tabac.

Chaque région justifie un programme particulier. Il est prévu l'organisation rationnelle du milieu rural, déjà entamée au cours de la décade précédente, sous forme de paysannats extensifs. Ceux-ci intéresseront 52.000 cultivateurs. L'intensification des cultures sera réalisée, par ailleurs, dans quelques gîtes agricoles particulièrement favorables au moyen d'engrais. Cette intensification sera réalisée suivant les lieux avec ou sans l'appui de la mécanisation. Ces projets prévoient l'intégration de 14.100 paysans dans les paysannats intensifs dont 9.900 ne feront appel qu'à l'engrais, et 4.200 à l'engrais et à la mécanisation.

Dans les Districts du Haut-Lomami et du Tanganyka une place importante a été réservée au tabac dans les rotations. Des essais locaux devront précéder partout l'introduction de cette nouvelle culture exigeante pour en assurer la réussite.

Enfin les programmes spéciaux d'importance réduite intéressent des cultures telle que le froment, la pomme de terre, l'échalote et le soja.

Dans le district du Haut-Lomami et spécialement en Territoires de Sandoa et Malemba-Nkulu, un développement important de la traction bovine est envisagé en vue de l'intégration harmonieuse de l'agriculture et de l'élevage.

En matière de cultures pérennes des crédits pour la création de 3.800 ha de café ont été inscrits. Il s'agit généralement de programmes d'appoint aux programmes de cultures annuelles pour chacun des 9 Territoires intéressés sauf pour le Territoire de Kabalo où les réalisations seront plus importantes (1.750 ha).

Les résultats de l'intensification de la pêche au Tanganyka ayant dépassé toutes les espérances, un programme spécial est prévu pour le développement de la pêche artisanale autochtone. Enfin, il reste à mentionner que le quart des crédits inscrits ira au développement de l'élevage et à l'achèvement de l'infrastructure sanitaire.

C. PROVINCE DU KATANGA

a) Tableau I.

Synthèse du programme Investissement.

Rubriques	Coût en milliers de francs
1. Prospections pédologiques	23.509
2. Cultures pérennes	35.812
3. Cultures annuelles	165.070
4. Programmes spéciaux	-
5. Elevages	76.418
6. Médecine Vétérinaire	39.200
7. Forêts	750
8. Chasse	9.964
9. Pêche	40.360
10. Pisciculture	5.000
11. Logement du personnel	50.000
Total Province	446.083.

PROVINCE DU KATANGA

b) Tableau II/ Rubrique I

Prospections pédologiques

Rubriques	en milliers de francs
Prospections pédologiques volantes:	
Coût unitaire : 500 Frs/Km2	
Extension 19.218 Km2	
Coût total	9.609
Prospections pédologiques semi-détail	
Coût unitaire : 5.000 Frs/Km2	
Extension : 2.780 Km2	
Coût total	13.900
Total	23.509

PROVINCE DU KATANGA

Tableau II - Rubrique 2

Cultures pérennes

Rubriques	en milliers de francs
Café 3.845 ha	35.812
Total	35.812

PROVINCE DU KATANGA

Tableau II - Rubrique 3

Cultures annuelles

Rubriques	en milliers de francs
Paysannat extensif	
à installer 52.400 planteurs	82.792
Paysannat intensif n/mécanisé	
à installer 9.900 planteurs	15.642
Paysannat intensif mécanisé	
à installer 4.200 planteurs	6.636
ha à aménager 20.000	60.000
Total	165.070

A. 431

PROVINCE DU KATANGA

Tableau II - Rubrique 4

Programmes spéciaux

NEANT

PROVINCE DU KATANGA

Tableau II - Rubriques 5

E L E V A G E S

Rubriques	en milliers de francs
A. Fermes de multiplication nouvelles	
- en savane, nombre : 3	
coût : 16.886.000 Frs	50.658
B. Centres collectifs	
nombre : 20	
coût : 538.000 Frs	10.760
C. Traction Bovine	2.000
D. Personnel (4 ans)	13.000
Total général Elevages :	76.418

PROVINCE DU KATANGA

Tableau II - Rubrique 6

Programmes Vétérinaires

Rubriques	Nombre	en milliers de Frs.	en milliers de Frs.
Bureaux- Dispensaires	1	2.000	2.000
Dispensaires ruraux	10	300	3.000
Aires d'abattage	30	350	10.500
Fourrières : a)	6	50	300
b)	1	300	300
Postes secondaires sanitaires	27	300	8.100
Quarantaines	1	1.000	1.000
Achevement infrastructure Ier Plan (construction)			3.000
Logement personnel			11.000
		Total	39.200

PROVINCE DU KATANGA

Tableau II - Rubrique 7

F O R E T S

Rubrique		en milliers de francs
Logement		750
	Total	750

PROVINCE DU KATANGA

Tableau II - Rubrique 8

C H A S S E

R u b r i q u e	en milliers de francs
Domaine de Lubudi - Sampwe	3.807
2e domaine à créer	6.157
Total	9.964

PROVINCE DU KATANGA

Tableau II - Rubrique 9

P E C H E

Rubrique	en milliers de francs
Aménagement biefs et équipement de pêche	18.000
Centres de pêche	6.730
Personnel	14.880
Logement du personnel	750
Total	40.360

PROVINCE DU KATANGA

Tableau II - Rubrique 10

P I S C I C U L T U R E

Rubriques	en milliers de francs
Installation de 200 aménagements de démonstration à 25.000 Frs.	5.000
Total	5.000

PROVINCE DU KATANGA

Tableau II - Rubrique 11

L O G E M E N T

L i b e l l é	en milliers de francs
Les frais de logement sont incorporés dans les montants figurant sous les diverses rubriques à l'exception des postes ci-dessous :	
Agronomie : Cultures annuelles, pérennes et prospection:	50.000
Total	50.000

PROVINCE DU KATANGA

c) Tableau III/1

Prospections pédologiques

a) prospection pédologique volante
b) prospection " semi-détail

Subdivisions géographiques	a	b
	Km2	Km2
Albertville	532	76
Baudouinville	725	103
Manono	1.260	180
Kabalo	1.350	193
Kongolo	1.850	290
Nyunzu	870	124
Kasongo	4.292	613
Malemba	2.430	347
Bukama	870	124
Sandoa	2.320	332
Kaniama	899	128
Dilolo	1.820	270
Total	19.218	2.780

PROVINCE DU KATANGA.

TABLEAU III/2

CULTURES PERENNES EN ha

Localisation	Café
Kabalo	250
Kongolo	360
Baudouinville	315
Nyunzu	100
Manono	1.750
Kabongo	300
Kaniama	50
Mitwaba	420
Pweto	300
TOTAL :	3.845

Investissement 3.845 ha x 9.314 = 35.812 (en milliers de Fr)

PROVINCE DU KATANGA

TABLEAU III/3

	Paysannat extensif Nombre paysans	Paysannat intensif n/mécanisé Nombre paysans	Intensif mécanisé Nombre paysans	ha
Albertville		00	1.000	4.000
Baudouinville	2.500			
Manono	4.500			
Kabalo		5.000		
Kongolo		4.000	2.000	10.000
Nyunzu	3.000			
Kabongo	12.800		1.200	6.000
Malemba	9.000			
Bukama	3.000			
Sandoa	8.000			
Kaniama	3.100			
Dilolo	6.500			
Total	52.400	9.900	4.200	20.000

Paysans à installer = 66.500 x 1.580 = 105.070

20.000 x 3.000 = 60.000

165.070

PROVINCE DU KIVU

Exposé synthétique du Programme

Le programme décennal de la Province du Kivu montre deux tendances régionales très marquées : la généralisation de la culture des plantes pérennes dans les régions montagneuses et l'intensification de la culture des plantes annuelles dans les régions de basse altitude à relief atténué.

Cette disposition logique amène à mettre l'accent sur la production intensive du coton dans les vastes régions du Sud-Maniema, où les cultures pérennes ne tiennent qu'une place d'appoint.

Parmi les cultures pérennes, l'hévéa et le palmier sont complètement absents des programmes. Le café arabica et le thé occupent au contraire une large place dans les programmes des régions d'altitude. Le café robusta est prévu comme culture d'appoint dans les régions cotonnières et comme culture principale dans les zones d'altitude moyenne ainsi que dans le Nord du Maniema.

Le cacao sera implanté dans les terrains favorables des piémonts occidentaux de la grande dorsale.

En ce qui concerne le cacao, la connaissance précise des terroirs étant encore imparfaite, les réalisations seront en grande partie différées jusqu'à 1962 ou 1963. Ce délai permettra en outre l'emploi de semences de sélection plus avancée. Il sera veillé à ne pas introduire inconsidérement le café robusta dans les terroirs susceptibles d'être sélectionnés pour le cacao.

Le souci de recourir aux semences de meilleure origine impose de différer quelque peu également une partie des plantations de thé, l'Inéac ne pouvant fournir dès 1960 suffisamment de semences sélectionnées pour un démarrage immédiat du programme.

x

x x

Le coton occupe une place primordiale dans l'économie des projets de cultures annuelles et paysannats inscrits, non seulement pour le Sud du Maniema, mais encore pour les plaines du fossé tectonique oriental, plaines côtières du Tanganyka, vallée de la Ruzizi, bordure Nord du lac Edouard.

L'intensification de sa production par la mécanisation et les engrais est largement prévue : plus de 20.000 paysans cultivant près de 70.000 ha de terres bénéficieront de la mécanisation, sous réserve toutefois de la réussite économique des premières réalisations. Cette réserve se justifie par la connaissance encore imparfaite de certains aspects techniques et économiques de ces projets.

x

x x

Un programme particulièrement important pour la province du Kivu est celui de la mise en valeur des régions vacantes. Il intéressera en effet 34.360 familles autochtones qui seront appelées à émmigrer des zones surpeuplées vers les terroirs aménagés à leur intention. Cet aménagement permettra en outre l'installation de 297 exploitations moyennes. Il réalisera à la fois un dégorgement appréciable des régions surpeuplées et l'ouverture de nouvelles zones productrices dont l'activité se portera essentiellement sur les productions de thé et de café.

x

x x

Dans les zones surpeuplées elles-mêmes - qui en outre sont le plus souvent surpécorées - l'intensification de l'exploitation du sol s'impose, en même temps que sa protection contre l'érosion et son amélioration. Le recours à la mécanisation est exclu du fait du relief, de l'exiguïté des parcelles et de la pauvreté des produits.

A cette fin, comme en Province Orientale, sont inscrits, pour les districts Nord - et Sud-Kivu, quatre centres d'intensification agricole, qui seront combinés avec les programmes de drainage des marais et avec les programmes d'amélioration des pâturages. Ces centres n'ont encore qu'un caractère de pilote; leur objectif est de rechercher et de démontrer des formes d'organisation rurale et méthodes de production intensifiée applicables aux régions surpécorées et surpeuplées.

x

x x

Le nombre de familles touchées par les programmes agricoles prévus se chiffrent à :

- cultures pérennes (cultures d'appoint et zones vacantes exclues) 33.266
- paysannat extensif 12.411

- paysannat intensif coton	21.800
- paysannat intensif zones surpeuplées	12.000
- immigration en zones vacantes	34.360
	113.837

Le programme forestier est assez développé en ce qui concerne les enrichissements - en raison de la position favorable du Maniema pour l'approvisionnement du Kivu, du Ruanda-Urundi et du Katanga et l'exportation vers le Sud.

Les programmes d'hydraulique agricole sont fort développés, notamment les projets relatifs aux drainages de marais dans les zones surpeuplées de haute altitude du Sud-Kivu.

D- PROVINCE DU KIVU

a) T A B L E A U I

Synthèse des Investissements

RUBRIQUES	EN MILLIERS DE FRS
1- Prospections pédologiques	39.977
2- Cultures pérennes	338.752
3- Cultures annuelles - paysannats	312.612
4- Programmes spéciaux	458.885
5- Elevages	61.559
6- Programmes vétérinaires	32.170
7- Forêts	132.800
8- Chasse	8.514
9- Pêche	33.700
10- Pisciculture	1.000
11- Logement du personnel	111.000
TOTAL :	1.530.969

N.B. : 1) Le détail par rubrique est donné aux tableaux II

2) Le détail par subdivisions géographiques est donné aux tableaux III, pour les rubriques 1, 2, 3 et 4.

PROVINCE DU KIVU

b) T A B L E A U II

Détail des réalisations et investissements par rubrique.

II/1 Prospections pédologiques

II/2 Cultures pérennes

II/3 Cultures annuelles paysannats

II/4 Programmes spéciaux

II/5 Elevages

II/6 Programmes vétérinaires

II/7 Forêts

II/8 Chasse

II/9 Pêche

II/10 Pisciculture

II/11 Logement du personnel.

PROVINCE DU KIVU

TABLEAU II / RUBRIQUE 1

Prospections pédologiques

	En milliers de frs
Prospections pédologiques volantes	
prix unitaire : 500 frs/Km2	
extension : 21.544 Km2	
coût total :	10.772
Prospections pédologiques semi-détail	
prix unitaire : 5.000 frs/Km2	
extension : 5.841 Km2	
coût total :	29.205
TOTAL	39.977

A. 447

PROVINCE DU KIVU

TABLEAU II / RUBRIQUE 2

Cultures pérennes

Cultures	ha	En milliers de frs
Café	27.976	260.568
Cacao	4.500	26.199
Thé	3.459	51.985
TOTAL PROVINCE	35.935	338.752

PROVINCE DU KIVU

TABLEAU II / RUBRIQUE 3

Cultures annuelles - Paysannats

	Nombre de paysans	En milliers de frs
Paysannat extensif		
Frais d'installation, par paysan : 1.580 frs		
nombre de paysans :	12.411	
Coût total :		19.609
Paysannat intensif mécanisé		
Frais variables selon les situations,		
nombre de paysans :	21.800	
superficie aménagée, ha 68.800		
Coût total :		257.003
Paysannat intensif agro-pastoral non mécanisé des zones surpeuplées		
Frais d'installation, par paysan : 3.000 frs		
nombre de paysans :	12.000	
Coût total :		36.000
TOTAL :	46.211	312.612

PROVINCE DU KIVU

TABLEAU II / RUBRIQUE 4

Programmes spéciaux

	En milliers de frs
Irrigations	
Nombre d'ha aménagés : 3.375	
Coût total	33.750
Drainages	
Nombre d'ha aménagés : 30.000	
Coût total	150.000
Mise en valeur zones vacantes	
Extension des zones mises en valeur : 15.230 Km2	
Nombre de familles immigrées : 35.560	
Nombre d'exploitations moyennes installées : 297	
Coût total	275.135
TOTAL PROGRAMMES SPECIAUX	458.885

PROVINCE DU KIVU

TABLEAU II / RUBRIQUE 5

Elevages

	En milliers de frs
A- Fermes de multiplication	
1- Fermes nouvelles	
a) en savane : District Nord-Kivu	16.886
b) en forêt : District Sud-Kivu	8.878
2- Complément d'aménagement aux : fermes anciennes, ferme de Kisamba : District Maniema	8.769
Total fermes de multiplication :	34.533
B- Centres collectifs	
1- en savane : 13 centres à 538.000 frs	6.994
2- en forêt : 9 centres à 248.000 frs	2.232
Total centres collectifs :	9.226
C- Aménagement de pâturages	
Nord-Kivu : 2.000 ha	
Sud-Kivu : 3.000 ha	
5.000 ha à 2.000 frs	10.000
D- Personnel	
Coût total	7.800
TOTAL PROVINCE	61.559

PROVINCE DU KIVU

TABLEAU II / RUBRIQUE 6

Programmes vétérinaires

	En milliers de frs
A- Laboratoire vétérinaire - Butembo :	1.000
B- Bureau dispensaire - Kasongo :	500
C- Dispensaires ruraux coût unitaire : 350.000 frs nombre : 5 coût total :	1.750
D- Abattoirs - Kindu : 2.800.000 frs - Kasongo : 1.500.000 frs	4.300
E- Aires d'abattage coût unitaire : 250.000 frs nombre : 15 coût total :	3.750
F- Postes sanitaires secondaires coût unitaire : 300.000 frs nombre : 15 coût total :	4.500
G- Dipping-tanks coût unitaire : 190.000 frs nombre : 23 coût total :	4.370
H- Logement du personnel	12.000
TOTAL PROVINCE	32.170

A. 452

PROVINCE DU KIVU

TABLEAU II / RUBRIQUE 7

Forêts

	En milliers de frs
A- Enrichissement de forêts	
superficie à enrichir : 20.000 ha coût unitaire : 5.000 frs/ha coût total :	100.000
B- Boisements de protection et production	
superficie à boiser : 6.000 ha coût unitaire : 6.000 frs/ha participation des circonscriptions : 20 % investissement à charge du Plan : 6.000 x 6.000 x 0,8	28.800
C- Logement du personnel	4.000
TOTAL PROVINCE	132.800

A. 453

PROVINCE DU KIVU

TABLEAU II / RUBRIQUE 8

Chasse

En milliers de frs

Résumés - Domaines de chasse	
A- Création d'un nouveau domaine	6.157
B- Complément d'aménagement et d'équipement du domaine de la Luama	2.357
TOTAL PROVINCE	8.514

PROVINCE DU KIVU

TABLEAU II / RUBRIQUE 9

Pêche

	En milliers de frs
A- Aménagement et équipement des biefs de pêche	
1) Lac Kivu et Lac Edouard	10.000
2) Lualaba	5.000
3) Personnel pour dito	4.000
Aménagement et équipement :	19.000
B- Centres de formation de pêche artisanale du Lac Tanganyka	
Un centre pendant 10 ans : 4.120.000 frs	
Un centre pendant 3 ans : 1.510.000 frs	5.630
Personnel pour dito	8.320
Centres de formation :	13.950
C- Logement du personnel	750
TOTAL :	33.700

PROVINCE DU KIVU

TABLEAU II / RUBRIQUE 10

Pisciculture

	En milliers de frs
Installation de 40 aménagements à 25.000 frs :	1.000
TOTAL PISCICULTURE	1.000

PROVINCE DU KIVU

TABLEAU II / RUBRIQUE 11

Logement du personnel

En milliers de frs

Les logements sont compris dans les montants repris sous les diverses rubriques sauf pour les programmes agricoles :	
prospections - cultures pérennes - cultures annuelles et paysannats - programmes spéciaux.	
Programmes agricoles : logements	111.000
TOTAL	111.000

PROVINCE DU KIVU

c) TABLEAU III / 1

Prospections et études préliminaires
a) prospection pédologique volante
b) prospection pédologique semi-détail

Subdivisions géographiques	a	b
	Km2	Km2
Tre. Beni	600	880
" Lubero	5.000	552
" Rutshuru	1.100	216
" Masisi	-	250
" Walikale	1.930	1.088
Zone 4 Masisi-Walikale	4.500	288
DISTRICT NORD-KIVU	13.130	3.274
Tre. Kabare	-	300
" Kalehe	300	150
" Mwenga	750	276
" Walikale	-	-
DISTRICT SUD-KIVU	1.050	726
Zone Sud-Maniema	7.364	1.841
Zone Nord-Maniema	-	-
DISTRICT MANIEMA	7.364	1.841
TOTAL	21.544	5.841

PROVINCE DU KIVU

TABLEAU III / 2

Cultures pérennes

Subdivisions géographiques	Café ha	Cacao ha	Thé ha	Total ha
Tre. Beni	2.250	-	-	2.250
" Lubero	1.925	-	450	2.375
" Rutshuru	1.350	-	-	1.350
" Masisi	1.125	-	-	1.125
" Walikale	1.925	1.600	450	3.975
Zone 4 Masisi-Walikale	-	-	900	900
DISTRICT NORD-KIVU	8.575	1.600	1.800	11.975
Tre. Kabare	2.170	-	1.335	3.505
" Kalehe	2.340	-	324	2.664
" Uvira	375	-	-	375
Zone 30 Uvira-Fizi-Mwenga	2.250	-	-	2.250
Tre. Shabunda	1.500	-	-	1.500
" Mwenga	525	400	-	925
DISTRICT SUD-KIVU	9.160	400	1.650	11.210
Zone Sud-Maniema	2.241	-	-	2.241
Zone Nord-Maniema	8.000	2.500	-	10.500
DISTRICT MANIEMA	10.241	2.500	-	12.741
TOTAL PROVINCE :	27.976	4.500	3.459	35.935

Récapitulation (en milliers de frs)

Café	: 27.976 ha à 9.314 frs/ha =	260.568
Cacao	: 4.500 ha à 5.822 frs/ha =	26.199
Thé	: 3.459 ha à 15.029 frs/ha =	51.985
	TOTAL :	338.752

A. 459

PROVINCE DU KIVU

TABLEAU III/3

Cultures annuelles - Paysannats.

a) paysannat extensif
b) paysannat intensif mécanisé
c) paysannat intensif non mécanisé des zones surpeuplées.

Subdivisions Géographiques	a		b			c		Totaux	
	Nombre de paysans	en milliers de frs	Nombre de paysans	superficie méc.(ha)	en milliers de frs	Nombre de paysans	en milliers de frs	Nombre de paysans	en milliers de francs
Territoire de Beni	-	-	3.000	9.000	32.640	-	-	3.000	32.640
" " Rutshuru	-	-	1.600	6.800	20.400	-	-	1.600	20.400
District (à répartir)	-	-	-	-	-	6.000	18.000	6.000	18.000
DISTRICT NORD-KIVU	-	-	4.600	15.800	53.040	6.000	18.000	10.600	71.040
Territoire de Fizi	-	-	1.200	4.000	12.000	-	-	1.200	12.000
Zone 28 Kabare - Uvira - Fizi	-	-	6.000	24.000	72.000	-	-	6.000	72.000
District (à répartir)	-	-	-	-	-	6.000	18.000	6.000	18.000
DISTRICT SUD-KIVU	-	-	7.200	28.000	84.000	6.000	18.000	13.200	102.000
Zone Sud-Maniema	12.411	19.609	10.000	25.000	119.963	-	-	22.411	139.572
Zone Nord-Maniema	-	-	-	-	-	-	-	-	-
DISTRICT MANIEMA	12.411	19.609	10.000	25.000	119.963	-	-	22.411	139.572
TOTAL PROVINCE.	12.411	19.609	21.800	68.800	257.003	12.000	36.000	46.211	312,612

P R O V I N C E D U K I V U

TABLEAU III / 4

Programmes spéciaux

a) Irrigations
b) Drainages
c) Mise en valeur des zones vacantes.

Subdivisions géographiques	a		b		c			Totaux
	ha	mil.de francs	ha	mil.de francs	Nbre fam.Km2 immig.		mil.de francs	mil. de francs
Territoire de Beni	-	-	-	-	6.000	700	61.110	61.110
" " Lubero	-	-	-	-	4.600	5.000	18.386	18.386
" " Rutshuru	2.000	20.000	-	-	3.400	1.410	17.969	37.969
" " Masisi	-	-	-	-	3.000	250	25.505	25.505
" " Walikale	-	-	-	-	8.400	1.930	69.509	69.509
" Zone 4								
Masisi - Walikale	-	-	-	-	2.400	4.500	40.554	40.554
DISTRICT NORD-KIVU	2.000	20.000	-	-	27.800	13.790	233.033	253.033
Territoire de Kabare	-	-	-	-	3.000	350	18.055	18.055
" " Kalehe	-	-	-	-	1.260	300	4.762	4.762
" " Uvira	375	3.750	-	-	-	-	-	3.750
" " Mwenga	-	-	-	-	2.300	750	15.133	15.133
" " Fizi	-	-	-	-	1.200	40	4.152	4.152
District (à répartir)	1.000	10.000	30.000	150.000	-	-	-	160.000
DISTRICT SUD-KIVU	1.375	13.750	30.000	150.000	7.760	1.440	42.102	205.852
TOTAL PROVINCE	3.375	33.750	30.000	150.000	35.560	15.230	275.135	458.885

PROVINCE DE LEOPOLDVILLE

Exposé synthétique du Programme

Le programme d'investissement de la Province de Léopoldville est très nettement orienté vers un considérable développement des cultures pérennes.

Celles-ci - abstraction faite du programme forestier - absorbent, en effet, 68 % de l'investissement total.

Le palmier et le café robusta - et accessoirement l'hévéa et l'arboriculture fruitière - sont les spéculations pérennes prévues.

Le programme palmier, en superficie, représente 75.000 ha, soit les 3/4 du programme des cultures pérennes. Il comporte uniquement des plantations régulières en matériel sélectionné, à l'exclusion des aménagements et enrichissements de palmeraies naturelles dont le financement par le Plan n'a pas été admis. Il n'intéresse que le Mayumbe et le Kwilu.

Le Mayumbe et le Kwilu se partagent aussi la grande majorité du programme café. Ces deux régions connaîtront donc un grand essor de la production d'huile et de café.

Les autres régions, à part celle du Lac Léopold II pour l'hévéa, ne bénéficieront que de programme plus modestes en matières de cultures pérennes.

Sous les rubriques paysannats le programme ne comporte qu'une activité très réduite en matière de paysannat extensif. Le paysannat intensif, par contre, connaîtra un essor appréciable : le recours à la mécanisation est prévu pour 9.700 paysans exploitant 19.000 ha de terre dont 4.000 ha seront aménagés en vue de l'irrigation. Les productions visées sont essentiellement les produits vivriers et les fibres. En outre 5.000 familles paysannes seront orientées vers le paysannat intensif non mécanisé.

Le nombre de famille touchée par les programmes agricoles inscrits au plan s'élève à 14.700 pour les programmes de paysannat et à environ 80.000 pour les programmes de cultures pérennes.

Une mention particulière doit être faite des programmes périurbains intéressant la ville de Léopoldville. Ils comprennent les aménagements en vue de la culture maraîchère, des programmes de paysannat et d'arboriculture fruitière, un important programme de boisements, ainsi que des travaux d'enrichissement forestier dans les reliques de forêts proches de la capitale.

Ces programmes périurbains comprendront en outre, sous réserve des résultats favorables des études en cours, la mise en valeur par drainage ou empoldérisation des marais de la Njili en vue du développement intensif des productions vivrières et maraîchères. Les crédits requis à cette fin sont compris dans le forfait inscrit aux programmes présentés par le Gouvernement Général.

Enfin une activité très importante en province de Léopoldville est constituée par les enrichissements forestiers, localisés au Mayumbe et au Lac Léopold II et couvrant 50.000 ha. Les projets prévoient non seulement la production de bois pour le marché intérieur et l'exportation, mais encore les plantations destinées à l'alimentation le cas échéant d'une industrie de pâte à papier.

E- PROVINCE DE LEOPOLDVILLE

a) TABLEAU I

Synthèse du programme d'investissement

Rubriques	Coût en milliers de francs
1. Prospection et études	22.000
2. Cultures pérennes	766.492
3. Cultures annuelles	81.806
4. Programmes spéciaux	60.000
5. Elevage	93.660
6. Médecine vétérinaire	33.400
7. Forêts	285.750
8. Chasse	8.309
9. Pêche	21.700
10. Pisciculture	15.250
11. Logement du personnel	139.000
TOTAL :	1.527.367

PROVINCE DE LEOPOLDVILLE.

c) T A B L E A U II/1

Prospections et études préliminaires.

a) prospection pédologique volante.
b) prospection pédologique semi-détail.

		en milliers de francs.
Prospections pédologiques volantes.		
Coût unitaire	500 frs/Km^2	
Extension	20.000 Km^2	
Coût total		10.000
Prospections pédologiques de semi-détail.		
Coût unitaire à	5.000 frs/Km^2	
Extension	2.400 Km2	
Coût total		12.000
Total		22.000

PROVINCE DE LEOPOLDVILLE

TABLEAU II - rubrique 2

Cultures pérennes

Rubriques	ha	en milliers de francs
Café	24.500	228.193
Palmier	75.000	457.275
Hévéa	7.000	45.024
Fruits	6.000	36.000
	TOTAL :	766.492

PROVINCE DE LEOPOLDVILLE

TABLEAU II - Rubrique 3

Cultures annuelles

Rubriques	en milliers de francs
Installation de paysannats	
15.700 planteurs x 1.580	
Coût	24.806
Paysannats intensifs mécanisés	
Nombre de paysans : 4.750	
Superficie aménagée :19.000 ha	
Coût	57.000
TOTAL :	81.806

PROVINCE DE LEOPOLDVILLE

TABLEAU II - Rubrique 4

Programmes spéciaux

Rubriques	en milliers de francs
a) irrigation 4.000 ha Thysville et Luala	
Coût par ha : 10.000 frs.	
Coût total	40.000
b) hydraulique pastorale	20.000
TOTAL :	60.000

PROVINCE DE LEOPOLDVILLE

TABLEAU II - Rubrique 5

E l e v a g e

Rubriques	en milliers de francs
A. Fermes de multiplication Savane 2 x 16.886	33.772
B. Aménagement de fermes anciennes (dont 14.960 frs. pour les Bateke)	31.480
C. Centres collectifs a) savane 36 x 538 b) forêts 5 x 248	19.368 1.240
D. Personnel	7.800
TOTAL :	93.660

PROVINCE DE LEOPOLDVILLE

TABLEAU II - Rubrique 6

Médecine Vétérinaire

Rubriques	en milliers de francs
Bureaux - Dispensaires 3 à 600	1.800
Abattoirs urbains	9.900
Abattoirs ruraux	1.200
Aires d'abattage	750
Fourrières	450
Quarantaine	300
Logement	19.000
TOTAL :	33.400

PROVINCE DE LEOPOLDVILLE

TABLEAU II - Rubrique 7

F o r ê t s

Rubriques	en milliers de francs
Enrichissement de fôrêts	
superficie à enrichir :48.000 ha	
8.000 à 8.000 =	64.000
35.000 à 5.000 =	175.000
5.000 à 2.000 =	10.000
Boisements de production: 3.000 ha	27.250
Logement	9.500
TOTAL :	285.750

PROVINCE DE LEOPOLDVILLE

TABLEAU II - Rubrique 8

C h a s s e

Rubriques	en milliers de francs
Domaine des Chutes François Joseph	5.407
Domaine des Bateke	2.902
TOTAL :	8.309

PROVINCE DE LEOPOLDVILLE

TABLEAU II - Rubrique 9

P ê c h e

Rubriques	en milliers de francs
Personnel	9.700
Aménagement de biefs	12.000
TOTAL :	21.700

PROVINCE DE LEOPOLDVILLE

TABLEAU II - Rubrique 10

P i s c i c u l t u r e

Rubriques	en milliers de francs
Aménagements de démonstration (270)	6.750
Personnel et logement	8.500
TOTAL :	15.250

PROVINCE DE LEOPOLDVILLE

TABLEAU II - Rubrique 11

P e r s o n n e l

Rubriques	en milliers de francs
Logement	139.000
TOTAL :	139.000

.TJ.

PROVINCE DE LEOPOLDVILLE.

c) T A B L E A U III/1

Prospections pédologiques.

a) prospection pédologique volante.
b) prospection pédologique de semi-détail.

Subdivisions géographiques.	a Km²	b Km²
Territoire : Thysville Madimba Kasangulu	prospections terminées en 1959	prospections terminées en 1959
Territoire : Seke-Banza Lukula Boma Tshela	(20.000	(24.00 Km²
Territoire : Mushie	prospections terminées en 1959	prospections terminées en 1959
Territoire : Banningville	prospections terminées en 1959	prospections terminées en 1959

PROVINCE DE LEOPOLDVILLE

TABLEAU III/2

Cultures pérennes (en ha)

	café	hévéa	palmier	fruits
Mayumbe	10.000	4.000	40.000	
Kwango	2.000			
Kwilu	8.000		35.000	
Lac Léopold II	1.500	3.000		
Seke-Banza	500			
Ngeba	1.500			5.000
Gombe Sud				1.000
Mushie	1.000			
TOTAL :	24.500	7.000	75.000	6.000

en milliers de frs.

investissements	café	: 24.500 x 9.314 =	228.193
	hévéa	: 7.000 x 6.432 =	45.024
	palmier	: 75.000 x 6.097 =	457.275
	fruits	: 6.000 x 6.000 =	36.000
		TOTAL :	766.492

PROVINCE DE LEOPOLDVILLE

TABLEAU III / 3

Cultures annuelles - Paysannats

a) - paysannat extensif
b) - paysannat intensif mécanisé
c) - paysannat intensif non mécanisé
d) - protection des jachères contre les feux.

Localisation	paysannat extensif	intensif n/mécanisé	intensif mécanisé	
	paysans nombre	paysans nombre	paysans nombre	superficie mécanisée en ha
Luzumu		3.000		
Seke Banza		2.000		
Luala			1.200	4.000
Thysville			5.500	10.000
Bateke	1.000			
Mushie-Banningville			3.000	5.000
	1.000	5.000	9.700	19.000

en milliers de frs.

installation des paysans	15.700 x 1.580 =	24.806
ha à aménager	19.000 x 3.000 =	57.000
TOTAL :		81.806

PROVINCE ORIENTALE

Exposé synthétique du Programme.

La grande diversité des aspects physiques de la Province Orientale se retrouve dans la diversité des programmes inscrits à son plan décennal. Ceux-ci couvrent toutes les formes d'activité dont le financement est prévu par le plan, à l'exception des boisements en terrain nu.

L'effort le plus important est cependant polarisé sur les programmes de cultures pérennes, qui absorbent quelque 45 % de l'investissement total.

Cet effort pour le développement des cultures pérennes porte en ordre principal sur le palmier et sur le café robusta et se localise tout particulièrement dans les territoires du District de Stanleyville. Ce dernier concilie les avantages d'une bonne situation économique avec des conditions très favorables à ces cultures.

L'extension de la culture du café robusta est cependant prévue jusqu'aux confins de la frontière soudanaise, soit en culture d'appoint dans les paysannats basés sur la production cotonnière, soit en culture principale.

Sa culture sous irrigation est inscrite aux programmes des régions les plus septentrionales, projet basé sur les excellents résultats obtenus par l'application de cette technique et justifié par l'apportunité d'un stimulant économique en ces régions frontalières déshéritées.

Les programmes thé et cacao sont d'importance relativement minimes. Ils seront quelque peu différés dans leur exécution, pour permettre, d'une part, l'obtention de semences sélectionnées de l'Inéac et, d'autre part, le choix judicieux des terrains.

x
x x

Enfin, des régions d'altitude moyenne et élevée du District de l'Ituri - dont l'économie est actuellement défavorable se voient attribuer plus de 40 % des emblavures totales prévues en café robusta et arabica, soit un investissement de 150 millions pour cette seule rubrique.

x
x x

En ce qui concerne les cultures annuelles et les paysannats, la politique d'évolution vers l'intensification et la mécanisation est appliquée avec la prudence qu'impose la connaissance encore imparfaite de tous les aspects techniques et économiques des projets. Cinq projets de paysannat intensif mécanisés sont retenus : l'un concerne la production intensive du paddy dans les terrains favorables de BASOKO; les quatre autres sont basés sur la production cotonnière.

Les pronostics favorables autorisent le démarrage de ces activités pour autant que les premières réalisations soient soumises à un contrôle technique et économique et que la poursuite des programmes soit subordonnée aux résultats de ce contrôle.

Un centre de modernisation de l'agriculture, installé en territoire de Paulis, est prévu pour la mise au point des modalités particulières à ces programmes.

Comme pour la Province du Kivu, l'existence du double problème de la mise en valeur des zones vacantes et du progrès de l'agriculture et de l'économie en zones surpeuplées et surpécorées a donné lieu à deux programmes particuliers : celui du paysannat intensif non mécanisé en zones surpeuplées et celui de l'aménagement des zones vacantes, combiné avec le déplacement des populations et l'installation d'exploitations moyennes.

Le paysannat intensif fera l'objet d'une activité importante en territoires de Djugu, Bunia, Mahagi et Aru et portera sur 21.000 familles.
Son objectif essentiel est la recherche et l'application des formes d'organisation rurale susceptibles de remédier aux problèmes posés par l'exiguïté des terres agricoles et pastorales. Le paysannat intensif sera coordonné dans toute la mesure du possible avec les programmes inscrits sous la rubrique des élevages, notamment les aménagements pastoraux et centres d'embouche et avec les travaux d'irrigation et de drainage.

Les programmes de mise en valeur des zones vacantes sont moins développés qu'en province du Kivu. Ils intéresseront néanmoins 13.000 familles autochtones qui seront appelées à émmigrer des zones surpeuplées et 130 exploitations moyennes. Ils s'étendront sur 11.800 Km2 de terres peu ou pas occupées.

Le nombre de familles touchées par les programmes agricoles prévus s'élève à

- culture pérennes (cultures d'appoint et zones vacantes exclues)	:	62.500
- paysannat extensif	:	46.250
- paysannat intensif mécanisé : coton	:	5.400
- " " " paddy	:	1.000
- immigration en zones vacantes	:	21.000
		136.150

Le programme des enrichissements forestiers est surtout développé en district de Stanleyville, compte-tenu des possibilités de transport fluvial.

PROVINCE ORIENTALE

a) T A B L E A U I

Synthèse du programme d'investissement

Rubriques	Coût en milliers de francs
1- Prospections et études préliminaires	50.373
2- Cultures pérennes	849.752
3- Cultures annuelles - paysannats	309.145
4- Programmes spéciaux	257.480
5- Elevages	98.274
6- Médecine vétérinaire	80.000
7- Forêts	76.500
8- Chasse	5.182
9- Pêche	17.700
10- Pisciculture	5.000
11- Logement personnel	196.000
TOTAL PROVINCE :	1.945.406

N.B.: 1) Le détail par rubrique est donné aux tableaux II.

2) Le détail par subdivisions géographiques est donné aux tableaux III pour les rubriques 1, 2, 3 et 4.

PROVINCE ORIENTALE

b) T A B L E A U X II

Détail des réalisations et investissements par rubrique.

II - 1 Prospections et études préliminaires.

II - 2 Cultures pérennes.

II - 3 Cultures annuelles - Paysannats.

II - 4 Programmes spéciaux.

II - 5 Elevages.

II - 6 Médecine vétérinaire.

II - 7 Forêts.

II - 8 Chasse.

II - 9 Pêche.

II - 10 Pisciculture.

11.- 11 Logement personnel.

PROVINCE ORIENTALE

TABLEAU II / Rubrique 1

Prospections pédologiques

	en milliers de francs
Prospections pédologiques volantes	
Coût unitaire 500 frs/Km2	
Extension 49.325 Km2	
Coût total	24.663
Prospections pédologiques de semi-détail	
Coût unitaire 5.000 frs/Km2	
Extension 5.142 Km2	
Coût total	25.710
TOTAL	50.373

PROVINCE ORIENTALE

TABLEAU II / Rubrique 2

Cultures pérennes

Cultures	ha	en milliers de francs
Café	37.840	352.441
Palmier	62.763	382.666
Hévéa	8.000	51.456
Cacao	4.400	25.617
Thé	2.500	37.572
TOTAL :	115.503	849.752

A. 483

PROVINCE ORIENTALE

TABLEAU II / Rubrique 3

Cultures annuelles - Paysannats

	Nombre de paysans	en milliers de francs
Paysannat extensif		
Frais d'installation par paysan 1.580		
Nombre de paysans	46.250	
Coût total		73.075
Paysannat intensif mécanisé		
Frais variables selon les situations		
Nombre de paysans	6.400	
Superficie aménagée 31.000 ha		
Coût total		151.410
Paysannat intensif agro-pastoral non mécanisé des zones surpeuplées		
Frais d'installation par paysan 3.000		
plus constructions et aménagements pastoraux .		
Nombre de paysans	21.000	
Coût total		71.160
Protection des jachères contre les feux		
Coût 200 frs/ha		
Nombre d'ha à équiper 37.500		
Coût total		7.500
Divers		
Centre de modernisation agricole Ugie		
Forfait		5.000
Complément étude cadastre rural Banbesa		
Forfait		1.000
TOTAL GENERAL: Cultures annuelles et paysannats	73.650	309.145

PROVINCE ORIENTALE

TABLEAU II / Rubrique 4

Programmes spéciaux

	ha	en milliers de francs
Hydraulique agricole		
Irrigations	9.500	95.000
Drainages	3.000	15.000
TOTAL HYDRAULIQUE AGRICOLE	12.500	110.000
Mise en valeur zones vacantes		
Superficie des zones à valoriser	1.180.000	
Petites exploitations installées : 13.000		
Moyennes exploitations installées : 130		
Coût total		147.480
TOTAL GENERAL PROGRAMMES DPECIAUX		257.480

PROVINCE ORIENTALE

TABLEAU II / RUBRIQUE 5

Elevage

	EN MILLIERS DE FRANCS
A- 1 Fermes de multiplication nouvelles	
- en savane, nombre : 2 coût : 16.886.000 Frs	33.772
- en forêt, nombre : 2 coût : 8.878.500 Frs	17.757
2 Fermes de multiplication anciennes	
- en savane, ferme de Dili, complément	1.805
- en forêt, ferme de Kibibi, complément	790
TOTAL, FERMES DE MULTIPLICATION	54.124
B- Centres collectifs	
- en savane, nombre : 15 coût : 538.000 Frs	8.070
- en forêt, nombre : 15 coût : 238.000 Frs	3.720
TOTAL, CENTRES COLLECTIFS	11.790
C- Compléments aux paysannats intensifs agro-pastoraux du district de l'Ituri	
- Centres coopératifs d'embouche, nombre : 4 coût : 450.000 Frs	1.800
- Centres démonstratifs paddocking, nombre : 16 coût : 160.000 Frs	2.560
TOTAL, PAYSANNATS AGRO-PASTORAUX	4.360
D- Débroussaillements anti Tsé-Tsé	15.000
E- Personnel	13.000
TOTAL GENERAL ELEVAGES	98.274

PROVINCE ORIENTALE

TABLEAU II / RUBRIQUE 6

Programmes vétérinaires

	Nombre	Prix unitaire en milliers de Frs	En milliers de Frs
Bureaux laboratoires	2	1.000	2.000
Dispensaires ruraux	40	375	15.000
Aires d'abattage	37	350	12.950
Stands couverts	100	85	8.500
Quarantaines	2	500	1.000
Postes sanitaires secondaires	20	300	6.000
Dipping-tanks	20	200	4.000
Cuiseurs "Oso"	300	75	2.250
Logement du personnel			28.300
Total			80.000

PROVINCE ORIENTALE

TABLEAU II / RUBRIQUE 7

Forêts

	EN MILLIERS DE FRANCS
Enrichissement de forêts	
Superficie à enrichir : 15.000 ha dont	
- District de Stanleyville : 11.500 ha	
- District du Bas-Uele : 3.500 ha	
Coût : 15.000 ha à 5.000 Frs	75.000
Logement personnel	1.500
TOTAL	76.500

A. 433

PROVINCE ORIENTALE

TABLEAU II / RUBRIQUE 8

Chasse

	EN MILLIERS DE FRANCS
Domaine de Gangala	2.325
Domaine de la Maïka	2.357
Total aménagement domaines	4.682
Dépot transit spécimens zoologiques à Stanleyville	500
	5.182

PROVINCE ORIENTALE

TABLEAU II / RUBRIQUE 9

Pêche

	EN MILLIERS DE FRANCS
Aménagement biefs et équipement de pêche	10.000
Centre pilote de pêche au Lac Albert	1.900
Personnel	3.800
Logement du personnel	2.000
TOTAL	17.700

PROVINCE ORIENTALE

TABLEAU II / RUBRIQUE 10

Pisciculture

	EN MILLIERS DE FRANCS
Installation de 200 aménagements de démonstration à 25.000 Frs	5.000
TOTAL	5.000

PROVINCE ORIENTALE

TABLEAU II / RUBRIQUE 11

Logement du Personnel

	EN MILLIERS DE FRANCS
Les frais de logement sont incorporés dans les montants figurant sous les diverses rubriques à l'exception des postes ci-dessous:	
Agronomie : Cultures annuelles	
Cultures pérennes, prospections et programmes spéciaux	196.000
TOTAL	196.000

PROVINCE ORIENTALE

c) TABLEAU III/ 1

Prospection pédologique

a) prospection pédologique volante

b) " " semi-détail.

Subdivisions géographiques	a Km2	b Km2
Territoire de Basoko	1.200	200
" de Ponthierville	2.400	195
" de Bafwasende	2.000	330
DISTRICT STANLEYVILLE	5.600	725
Territoire d'Aketi	3.905	585
" de Bondo	4.300	-
" de Banbesa	300	100
" de Poko	4.500	750
DISTRICT BAS-UELE	13.005	1.435
Territoire de Paulis	6.750	320
" de Wamba	3.250	60
" de Dungu	9.000	72
" de Faradje	1.920	50
DISTRICT HAUT-UELE	20.920	502
Territoire de Bunia	-	420
" de Djugu	800	720
" de Mahagi	-	450
" d'Aru	-	250
" de Mambasa	-	640
District (à répartir)	9.000	-
DISTRICT ITURI	9.800	2.480
Total Province	49.325	5.142

PROVINCE ORIENTALE

TABLEAU III/2

Cultures pérennes

Subdivisions géographiques	Café	Palmier	Hévéa	Cacao	Thé
	ha	ha	ha	ha	ha
Territoire de Basoko	3.250	10.750	-	-	-
" de Yahuma	-	3.700	1.300	2.500	-
" d'Isangi	-	3.820	1.200	-	"
" d'Opala	1.856	6.757	3.200	1.900	-
" de Ponthierville	2.155	6.109	2.300	-	-
" de Banalia	660	1.500	-	-	-
" de Bafwasende	3.955	-	-	-	-
DISTRICT DE STANLEYVILLE	11.876	32.636	8.000	4.400	-
Territoire d'Aketi	-	4.255	-	-	-
" de Bondo	500	1.950	-	-	-
" de Buta	260	1.200	-	-	-
" de Bambesa	1.000	2.280	-	-	-
" de Poko	-	4.500	-	-	-
DISTRICT DU BAS-UELE	1.760	14.185	-	-	-
Territoire de Niangara	1.350	3.750	-	-	-
" de Paulis	1.970	2.892	-	-	-
" de Wamba	1.000	8.300	-	-	-
" de Dungu	2.600	1.000	-	-	-
" de Faradje	1.250	-	-	-	-
DISTRICT DU HAUT-UELE	8.170	15.942	-	-	-
Territoire de Bunia	4.930	-	-	-	-
" de Djugu	3.904	-	-	-	1.500
" de Mahagi	2.700	-	-	-	1.000
" d'Aru	1.500	-	-	-	-
" de Mambasa	3.000	-	-	-	-
DISTRICT ITURI	16.034	-	-	-	2.500
TOTAL PROVINCE	37.840	62.763	8.000	4.400	2.500

Récapitulation : en milliers de francs)

Café	: 37.840 ha à 9.314 frs/ha	=	352.441
Palmiers	: 62.763 ha à 6.097 frs/ha	=	382.666
Hévéa	: 8.000 ha à 6.432 frs/ha	=	51.456
Cacao	: 4.400 ha à 5.822 frs/ha	=	25.617
Thé	: 2.500 ha à 15.029 frs/ha	=	37.572
			849.752

PROVINCE ORIENTALE

TABLEAU III/3

Cultures annuelles - Paysannats

a) paysannat extensif
b) paysannat intensif mécanisé
c) paysannat intensif non mécanisé des zones surpeuplées
d) protection des jachères contre les feux.

	a		b			c		d		Divers	Totaux	
	Nombre de paysans.	en mil. de Frs	Nombre de paysans	superficie mécanisée (ha)	en mil. de Frs	Nombre de paysans	en mil. de Frs	superficie protégée (ha)	en mil. de Frs	en mil. de Frs	Nombre de paysans	en mil. de Frs
Trc. de Basoko	-	-	1.000	4.000	30.854	-	-	-	-	-	1.000	30.854
DISTRICT DE STAN.	-	-	1.000	4.000	30.854	-	-	-	-	-	1.000	30.854
Trc. d'Aketi	5.850	9.243	-	-	-	-	-	-	-	-	5.850	9.243
" de Bondo	4.200	6.636	-	-	-	-	-	-	-	-	4.200	6.636
" de Bambesa	-	-	1.000	5.000	41.580	-	-	-	-	1.000(1)	1.000	42.580
" de Poko	15.000	23.700	-	-	-	-	-	-	-	-	15.000	23.700
DISTRICT BAS-UELE	25.050	39.579	1.000	5.000	41.580	-	-	-	-	1.000	26.050	82.159
Trc. de Niangara	3.500	5.530	-	-	-	-	-	-	3.500	-	3.500	9.030
" de Paulis	8.300	13.114	600	3.000	19.948	-	-	-	-	5.000(2)	8.900	37.562
" de Wamba	3.400	5.372	600	3.000	9.448	-	-	-	-	-	4.000	15.320
" de Dungu	6.000	9.480	-	-	-	-	-	-	-	-	6.000	9.480
DISTRICT HAUT-UELE	21.200	33.496	1.200	6.000	29.396	-	-	17.500	3.500			71.592
Trc. de Dunia	-	-	3.200	16.000	49.530	8.500	30.160	20.000	4.000	-	11.700	83.740
" de Djugu	-	-	-	-	-	3.000	10.250	-	-	-	3.000	10.250
" de Mahagi	-	-	-	-	-	4.500	14.500	-	-	-	4.500	14.500
" d'Aru	-	-	-	-	-	5.000	16.250	-	-	-	5.000	16.250
DISTRICT ITURI	-	-	3.200	16.000	49.530	21.000	71.160	20.000	4.000	-	24.200	124.740
TOTAL PROVINCE	46.250	73.075	6.400	31.000	151.410	21.000	71.160	37.500	7.500	6.000	73.650	309.145

(1) Organisation cadastrale du paysannat.
(2) Centre de modernisation de l'agriculture.

PROVINCE ORIENTALE

TABLEAU III/4

a) drainages
b) irrigations
c) mise en valeur des zones vacantes.

Subdivisions géographiques	a	b	c		
	ha	ha	Nombre de familles immigrées	Km2	en mil. de Frs
Territoire de Ponthierville	-	-	1.500	2.400	20.440
" de Bafwasende	-	-	2.500	2.000	33.150
DISTRICT STANLEYVILLE	-	-	4.000	4.400	53.590
Territoire de Paulis	-	-	2.000	3.000	31.070
" de Dungu	-	4.000	-	-	-
" de Faradje	-	2.500	-	-	-
DISTRICT HAUT-UELE	-	6.500	2.000	3.000	31.070
Territoire de Djugu	-	-	3.000	800	23.380
" de Mahagi	3.000	-	-	-	-
" d'Aru	-	3.000	-	-	-
" de Mambasa	-	-	4.000	3.600	39.440
DISTRICT ITURI	3.000	3.000	7.000	4.400	62.820
TOTAL PROVINCE	3.000	9.500	13.000	11.800	147.480

C H A P I T R E IV

PROGRAMMES PRESENTES PAR LE GOUVERNEMENT GENERAL

En dehors des programmes présentés par les différentes provinces, le Plan prévoit un certain nombre de programmes relevant du Gouvernement Général.

Cette disposition s'applique à des programmes d'intérêt général ou à des activités dont la localisation ne peut être précisée actuellement.

Les programmes relevant de ce chapitre sont les suivants :

1/ Etude hydrobiologique du fleuve Congo et de ses principaux affluents.

2/ Centre technique forestier et Centres de conditionnement des bois.

3/ Inventaire des ressources forestières et pédologiques de la zone forestière centrale.

4/ Technologie et valorisation des produits agricoles.

5/ Importation massive de bétail pakistanais - buffles Kundi.

6/ Etudes et réalisations d'aménagements régionaux de Génie Rural.

\+

\+ +

§ 1 - ETUDE HYDROBIOLOGIQUE DU FLEUVE CONGO ET DE SES PRINCIPAUX AFFLUENTS

A.- Organisation:

Cette étude sera confiée à une mission organisée sur des bases analogues à celles des missions qui ont procédé aux études similaires dans les lacs et dans l'Atlantique.

L'expédition destinée à la réalisation de l'objectif se poursuivra pendant trois ans. Les études seront menées à partir d'un bateau laboratoire spécialement conçu à cet effet. Pour le Lualaba, un camion laboratoire est nécessaire. Des canots à fond plat et un véhicule amphibie permettront de pousser complètement les investigations dans les eaux de très faible profondeur.

La base à terre de la mission comprendra une maison préfabriquée en bois et un entrepôt pour le matériel et les collections. La mission disposera par ailleurs du matériel et des équipements de laboratoire nécessaires pour les différents travaux, et des installations nécessaires pour le personnel.

Une équipe scientifique de base assurera la plus grande partie des observations dans les domaines principaux et comprendra :

- 1 chef de mission spécialiste pour les poissons (éthiologie, acclimatation, etc...);
- 1 spécialiste pour la physique et la chimie des eaux;
- 1 spécialiste pour les plantes supérieures et les algues;
- 1 spécialiste pour les insectes;
- 1 spécialiste pour le plancton et l'étude des vases;
- 2 préparateurs techniciens (poissons, insectes).

Les autres recherches plus spécialisées seront réalisées par des chargés de mission séjournant sur place plus ou moins longtemps pour se consacrer à l'étude des problèmes précis et limités dans le cadre de l'expédition. Le personnel scientifique sera composé de chercheurs expérimentés recrutés dans les grandes Institutions scientifiques.

La Brigade d'Etude des Eaux et le personnel du Service des Eaux et Forêts travailleront en collaboration étroite avec la mission; des sejours à la mission sont prévus pour son personnel de maîtrise auxiliaire. La Brigade d'Etude des Eaux devra assurer la prolongation dans le temps des travaux de la mission et promouvoir le développement des pêcheries sur la base des enseignements de la mission. Elle aura à résoudre des problèmes locaux liés à :

- la production: pêches expérimentales et inventaires;
- la protection: recherches des frayères, études de migrations;
- l'amélioration tant des techniques et engins que de la faune ichtyologique exploitée: introduction d'espèces nouvelles, empoissonnement, alevinage artificiel, création des frayères.

Cette activité, connexe à la Mission hydrobiologique proprement dite, entraînera des dépenses inscrites ci-après. Ces crédits couvrent l'achat ou la location d'une unité fluviale et les dépenses en matériel et équipement nécessaires pour la réalisation des travaux de la Brigade.

B.- Objectif des recherches:

a/ Météorologie:
Une station météorologique complète installée dans le laboratoire étudiera le microclimat du fleuve; une petite station portative sera utilisée pour étudier les microclimats des rives.

b/ Bathymétrie et échosondage:
L'étude du relief des fonds à l'échosondage sera complétée par l'étude des sédiments.

c/ Etudes physicochimiques de l'eau:
Ces études porteront sur les points suivants:
-mesures des variations de la T° diurne et saisonnière;
-influence de la coloration sur la pénétration solaire en profondeur;
-étude des matières en suspension et de la coloration;
-mesures de pH et de résistivité;